

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Je demande au député d'être à la Chambre ce soir à dix heures. Un autre député a soulevé cette question et elle reviendra alors sur le tapis.

L'ONTARIO—PROGRÈS DES NÉGOCIATIONS
AU SUJET DE LA GRÈVE DES
CAMIONNEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre du Travail s'il est prêt à nous fournir un court rapport sur la grève des camionneurs de l'Ontario, et s'il existe quelque espoir de solution?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de la faire, car la situation est grave. Les parties se sont réunies aujourd'hui. Elles siègent sans interruption sous la présidence conjointe du sous-ministre du Travail de l'Ontario et d'un haut fonctionnaire de mon ministère. Tout ce que je puis dire, c'est que les négociations progressent.

[Français]

L'URANIUM

À PROPOS DE LA VENTE D'URANIUM
À LA FRANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre du Commerce.

L'honorable ministre peut-il nous dire s'il est vrai qu'une délégation du gouvernement français doit venir au Canada, dans un avenir très rapproché, en vue de discuter de la vente, par le Canada, d'uranium au gouvernement français?

[Traduction]

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Je n'ai entendu parler d'aucune délégation de ce genre, monsieur l'Orateur.

LES FINANCES

L'ASSURANCE DES DÉPÔTS BANCAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Davis Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances informerait-il la Chambre s'il songe à présenter une mesure législative fédérale prévoyant l'assurance des dépôts dans les banques ou les institutions parabancaires comme les compagnies de fiduciaire?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): A une question comme celle-là, je dois répondre que la politique du gouvernement sera annoncée en temps utile, monsieur l'Orateur.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LE PROJET DE LOI SUR L'ASSURANCE-
FRAIS MÉDICAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je rappeler au premier ministre la question que je lui posais jeudi dernier au sujet de la date de la mise en œuvre du programme d'assurance-frais médicaux? Sur l'avis de M. l'Orateur, j'avais déclaré mon intention de revenir là-dessus lors du débat sur la motion d'ajournement. J'espère qu'il y aura, ce soir, un ministre compétent pour y répondre, de préférence le premier ministre.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Rien ne pourrait m'être plus agréable, monsieur l'Orateur, que d'être ici, ce soir, à dix heures.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Batten.

LA DÉFENSE NATIONALE

1. Administration ministérielle, y compris subventions aux associations, instituts et autres organismes militaires, selon le détail des affectations, et autorisation de contracter, par dérogation à l'article 30 de la Loi sur l'administration financière et sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant \$2,560,546,715 aux fins des crédits 1, 5, 15, 25, 30, 35, 40, et 45 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement desdits engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de \$1,044,262,000 deviendra payable dans les années à venir), et autorisation de faire des avances recouvrables aux termes de l'un quelconque desdits crédits et, nonobstant la Loi sur l'administration financière, de dépenser le revenu reçu au cours de l'année à l'égard de l'aide rendue aux Nations Unies, à un membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou à un gouvernement provincial ou municipal, \$5,204,855.

M. le président: La parole est à l'honorable député de Kootenay-Ouest.

L'hon. M. Lambert: J'invoque le Règlement, monsieur le président. L'honorable député de Digby-Annapolis-Kings a déclaré qu'il était six heures vendredi dernier et la simple politesse exige qu'on lui donne la parole maintenant.

M. le président: Je m'excuse. La parole est à l'honorable député de Digby-Annapolis-Kings.

M. Nowlan: Merci, monsieur le président. Je n'avais pas l'intention de participer au